



BULLETIN d'ADHÉSION 2025

Association soumise à la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

A remplir par l'adhérent (exemplaire à conserver par l'association) :

Prénom :

Nom :

Date de naissance :-----/-----/-----

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. :

Email : @

Activité :

Pour les thérapeutes Site Web ou/page Facebook :

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'association :

Le montant de la cotisation 2025 est de 10 euros pour les adhérents patients du cancer et 15 euros pour les aidants pour la période civile du 01/01/2025 au 31/12/2025, payable par chèque à l'ordre de l'Espace Libellule et à envoyer à l'Espace Libellule – 8 route de Lienne – 36250 Saint Maur ou à remettre au référent Libellule.

Fait à le

Ecrire la mention « lu et approuvé » :

Signature